

# PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

## RÉUNION DU 10/02/2025 POLE ADMINISTRATIF

### PV N° 19

**Présent(e)s** : Joël Lévêque Président.

Guilhem Liobet, Thierry Montané.

**Absent(es) et excusé(es)** :

**Absente** : Gaele Ginestar-Bonnetaud

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de coupes et challenges ainsi que lors des dernières journées de championnats (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

POUR RAPPEL : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 7 jours avant la date initiale et obligatoirement par Footclubs. Les changements pour manque d'effectif ne sont pas un motif valable c'est un forfait.

Les reports de matchs, de date ou horaire autre que pour des arrêtés municipaux seront jusqu'à nouvel ordre refusés sauf cas de force majeure.

La feuille de match est à faire obligatoirement sur la FMI.

### Rappel :

En cas de désaccord d'un des deux clubs, la date fixée par la commission sera celle de la rencontre officielle, et aucun autre report ne sera pris en compte.

Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie de son mail le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Concernant les matchs en retard déjà programmés, nous vous rappelons qu'il est possible de les jouer en semaine, le samedi ou le dimanche après-midi ou à des horaires différents et même en nocturne si les conditions le permettent. Il suffira d'avoir l'accord des 2 clubs et en informer les districts à l'avance pour validation.

A la vue du nombre de matchs reportés, nous sommes dans l'obligation de les repositionner sur les dates des vacances scolaires et si il n'y a pas d'autres solutions sur des jours fériés, Pâques, 1 Mai, 8 Mai.

Nos championnats doivent être terminés pour le 18 Mai.

Réglementairement nous vous rappelons qu'il est possible de jouer un match le vendredi soir et un autre le dimanche afin de rattraper les matchs en retard.

### Seniors féminines interdistricts

**Match N°51775.2** journée 11 poule unique : En accord entre les clubs la rencontre **ENTENTE DES VERGERS (1) - VERNEUIL SUR VIENNE SC (1)** prévue le 08/02/2025 au stade municipal de Chamberet à 20H00 est **décalée au 09/02/2025 à 15H00 sur le même stade.**

**Match N°53511.2** journée 11 poule Unique : Suite arrêté municipal en date du 08/02/2025 la rencontre **MEYMAC CA (1) - SAINT JAL FC (1)** prévue le 08/02/2025 au stade municipal de Meymac à 19H00 **est reportée au 08/03/2025 sur le même stade et au même horaire 19H00 .**

# PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL

## COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION

### DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

**Match N°53776.2** journée 11 poule Unique : Suite arrêté municipal en date du 08/02/2025 la rencontre **STE FEREOLE ST HILAIRE (1) -USSEL ES (1)** prévue le 09/02/2025 au stade municipal de Ste Féréole à 13H00 **est reportée au 20/04/2025 sur le même stade et au même horaire 13H00.**

**Match N°51777.2** journée 12 poule unique : En accord entre les clubs la rencontre **USSEL ES (1) – ENTENTE DES VERGERS (1)** prévue le 15/02/2025 au stade de Ussel à 19H00 est **décalée au 16/02/2025 à 15H00 sur le même stade.**

**Match N°51519.2** journée 12 poule unique : En accord entre les clubs la rencontre **TULLE FOOT CORREZE (1) - MEYMAC CA (1)** prévue le 16/02/2025 au stade Du Pounot à Laguenne à 13H00 est **avancée au 16/02/2025 mais à 12H30 sur le même stade**

#### Seniors féminines à 8 D1

**Match N°53570.2** journée 13 poule Unique : Suite arrêté municipal en date du 07/02/2025 la rencontre **COUZEIX-CHAPTELAT US (1) -SAINT JUST LE MARTEL AS (1)** prévue le 09/02/2025 au stade municipal de Couzeix à 10H15 **est reportée au 20/04/2025 sur le même stade et au même horaire 10H15 .**

#### Seniors féminines à 8 D2

**Match N°53153.2** journée 06 D2 poule B : suite mail du FCCO en date du 05/02/2025 la rencontre **ORADOUR SUR VAYRES FCC (1) -VERNEUIL SUR VIENNE SC (2)** prévue le 09/02/2025 au stade d'Oradour sur Vayres à 10H15 **est déplacée sur le stade de Cussac le même jour et à la même heure.**

**Match N°53137.2** journée 06 poule A : Suite mail du club de Beaune les Mines en date du 06/02/2025 la rencontre **BEAUNE LES MINES US (1) -BELLAC BERNEUIL ST JUNIEN LES COMBES (1)** prévue le 09/02/2025 au stade municipal de Beaune les Mines à 10H15 **est déplacée sur le stade du Vigenal rue Charles Sylvestre à Limoges au même horaire 10H15.**

**Match N°53138.2** journée 06 D2 poule A : suite mail du club de Nouic-Mézières en date du 08/02/25 déclarant forfait pour la rencontre **Ent ESCLR /USF(1) – NOUIC-MEZIERES ES (1)** prévue le 08/02/2025 au stade municipal de Champagnac La Rivière à 10H15, la commission enregistre le résultat suivant : **Ent ESCLR/USF(1) 3 POINTS 3 BUTS – NOUIC-MEZIERES ES (1) -1 POINT 0 BUT.**

Le club de Nouic Mézières (1) sera débité de la somme de 35€ pour son 1er forfait.

#### Seniors Féminines à 8 D3

**Match N°53170.2** journée 8 D3 poule unique : suite accord entre les clubs, la rencontre **EYMOUTIERS A.S (1) – ST BRICE SUR VIENNE F.C (1)** prévue le 09/02/2025 au stade municipal d'Eymoutiers à 10H15 est **avancée au 08/02/2025 toujours sur le stade d'Eymoutiers mais à 16H00.**

#### Commission technique

Les membres de la commission technique et féminines sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches de construction et dépose de vos dossiers de labélisation de vos EFF.

# PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

## Interdistrict jeunes U18F – U15F – U13 F

Uniquement pour information car les championnats sont gérés par le district de la Corrèze.

### Coupe Haute -Vienne U13F :

La rencontre **Ent Foot Sud, Feytiat , Le Palais (1) – Rilhac Rancon (1)** du 1/02/2025 au stade de St Paul à 10h00 est **reportée, en accord entre les clubs, au 17/05/2025 à 14H00 au stade de St Paul.**

### Coupe Haute -Vienne U15F à 8 :

Du fait que la rencontre en coupe Nouvelle Aquitaine U15F à 11 Ambazac contre Foot Génération 2000 est reportée au 22/02/2025 et pour ne pas pénaliser l'équipe d'Ambazac, **la commission décide de reporter les rencontres suivantes au 5 Avril à 15H00 :**

- Ambazac 1 – Isle 1
- Isle 2- Ambazac 2

Les autres rencontres sont maintenues au 22 Février à 15H00.

Pour rappel, le tirage de la coupe Haute-Vienne U13F et U15F à 8, la feuille de match est à faire sur FMI.

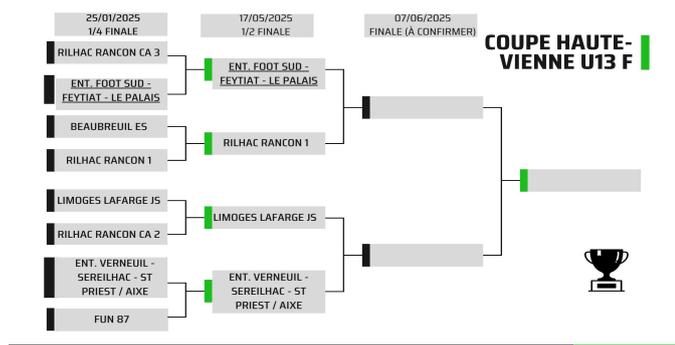
Pour les coupes U13F et U15F, si les clubs s'entendent entre eux et en informent le district, il est possible de modifier les dates.

Pour les clubs avec plusieurs équipes dans la même catégorie, il ne sera autorisé que 2 joueuses qui pourront changer d'équipe pour les tours suivants si une équipe du club est encore qualifiée.

Seule obligation, que les rencontres soient toutes jouées avant de débiter le tour suivant à savoir :

- 17/05/2025 pour les U13F.
- 17/05/2025 pour les U15F.

En cas de désaccord entre les clubs, c'est la date initialement prévue qui sera retenue. **La date des finales risque d'être modifiée** comme nous en avons parlé lors de notre réunion avec les clubs du 27 janvier au district.



# PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ



## Foot animation U11F – U9F – U7F

Programme planifié au 6 janvier pour les U11F :

- 15 février plateau entre équipes féminines au Limoges Foot.
- 15 mars plateau Futsal en mixité.
- 22 mars première journée des plateaux extérieurs en mixité.

Rappel : en cas d'indisponibilité, merci de prévenir l'organisateur du plateau à l'avance ainsi que le district.

Pour ce challenge, 6 équipes sont prévues : C.A. Rilhac-Rancon, J.S. Limoges Lafarge, l'Occitane FC, F.C.C. Oradour sur Vayres, E.S. Beaubreuil et l'entente Limoges Foot - Foot Sud 87 - C.S. Feytiat – S.A. Le Palais.

Afin d'être en règle pour la finale il faudra que ces clubs déclarent au District l'entente.

Sauf avis contraire des clubs d'ici le 31 Janvier 2025 nous engagerons directement les clubs ci-dessus pour ce Challenge (Engagement Gratuit).

N'ayant reçu aucun avis contraire à la date du 2/02/2025, toutes les équipes ci-dessus sont engagées pour le challenge U11F du 7 Juin 2025 au matin. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

## Coupe seniors

### Pour rappel

**Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11** : Suite mail du club US Bessines-Mortierolles demandant une modification de terrain, la rencontre **Ent BESSINES MORTEROLLES-US VEYRAC - SAINT JAL FC (1)** prévue le 23/02/2025 sur le stade de Jean Marie Lafond à Bessines à 15H00, **se déroulera donc au Mas Martin à Veyrac même jour et même horaire.**

**Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11** : Suite à la qualification de l'équipe Guérétoise ES (1) pour le 4ème tour de la coupe Nouvelle Aquitaine des 22 et 23 Février 2025 la rencontre **ARGENTAT FC (1) - GUERETOISE ES (1)** prévue le 23/02/2025 sur le stade d'Argentat à 15H00 **est reportée au 02/03/2025 à 15H00 au stade Raymond Ducros à Argentat.**

# PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

**Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11** : Suite à la qualification de l'équipe de l'entente des Vergers (1) pour la 4ème tour de la coupe Nouvelle Aquitaine des 22 et 23 Février 2025, la rencontre **Ent DES VERGERS (1) - VERNEUIL SC (1)** prévue le 22/02/2025 sur le stade de Chamberet à 20H00 **est reportée au 01/03/2025 à 20H00 mais sur le stade Jean Nexon à Lubersac** suite à la demande par FOOTCLUB de l'Entente des Vergers.

## **Nous vous rappelons que :**

Les rencontres ci-dessous devront être sur feuille de match papier que vous pouvez éditer sur Footclubs.

La FMI ne prenant pas en compte les ententes ponctuelles. De ce fait aucune pénalité ne sera appliquée pour les rencontres ci-dessous :

L'Entente Bessines-Mortierolles/Veyrac US contre ST JAL FC.

L'Entente Bellac, Berneuil, St Junien les Combes / Nouic Mézières ETS Contre Tulle Foot Corrèze

L'Entente Rilhac-Rancon C.A./Couzeix-Chaptelat U.S.

Charge aux clubs recevant d'éditer les feuilles de match papier avant la rencontre.

## Journée féminines du 8 mars 2025

Cette journée sera ouverte à toutes les catégories, des U6F aux seniors.

Pour les catégories U6F-U7F-U8F-U9F-U10F-U11F, seront conviées toutes les filles licenciées dans ces catégories même celles évoluant en mixité.

La journée se déroulera au stade du Chalet et du Dérot à Saint Junien. Pour les catégories U6F à U9F, nous aurons à notre disposition un gymnase.

La fiche d'inscription est envoyée sur la messagerie officielle des clubs par le district le 14 janvier et une copie a été remise à toutes les équipes présentes au Futsal des 11 et 12 janvier 2025.

**Un retour est demandé pour le 15 Février 2025 dernier délai.**

## Opération Toutes Foot saison 3

**La date limite pour la dépose de vos actions et documents est le 5 Mai 2025.**

Pour les clubs engagés, les commissions féminines et technique sont à votre écoute pour vous aider dans cette démarche.

Un groupe de travail est mis en place pour gérer le Toutes Foot district. Ce groupe est constitué de Nathalie Macari, Noémie Rouhaut et Olivier Desplat.

## CAP JEUNES 2030

Nous vous rappelons que la commission féminines est à votre écoute pour vous rencontrer soit par club ou pôles pour approfondir avec vous le projet.

Ne pas hésiter à nous contacter ou directement le district.

## Informations diverses

RAS

**Le président,  
Joël Lévêque**

**La secrétaire de séance,  
Guilhem Liobet**